

CSE PRISE DE MANDAT

INFORMATION

Pour ce stage, il est nécessaire au préalable d'avoir effectué la Formation Syndicale Générale « Niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT ».

Ce stage « spécifique » s'adresse aux élus titulaires du CSE et ouvert aux suppléants selon accord d'entreprise, soumis à l'acceptation du devis par le trésorier du CSE.

Vous devez informer l'UD de l'acceptation du congé afin d'établir le devis, envoyé au trésorier du CSE, pour signature.

*Votre demande d'absence est à envoyer à l'employeur au plus tôt
(délai légal 30 jours avant le début du stage).*

Tous les modèles de lettre sont disponibles sur le site <http://www.ud37.cgt.fr/>

FICHE D'INSCRIPTION

Stage CSE – Prise de mandat

7 au 11 septembre 2026

Syndicat CGT :

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Nom du CSE :

Nom du ou de la trésorier.e du CSE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Formations syndicales suivies :

Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT oui non si oui année

Niveau 2 ou Développer la CGT : oui non si oui année

CSSCT : oui non si oui année

Autres formations syndicales :

A renvoyer à Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire
Secteur Formation Syndicale
18, rue de l'Oiselet – 37550 SAINT-AVERTIN
Tél : 02.47.38.53.81
Mail : formation37@cgt.fr

La confirmation de la tenue de ce stage vous sera communiquée dès que nous aurons connaissance d'une participation minimum de 8 stagiaires